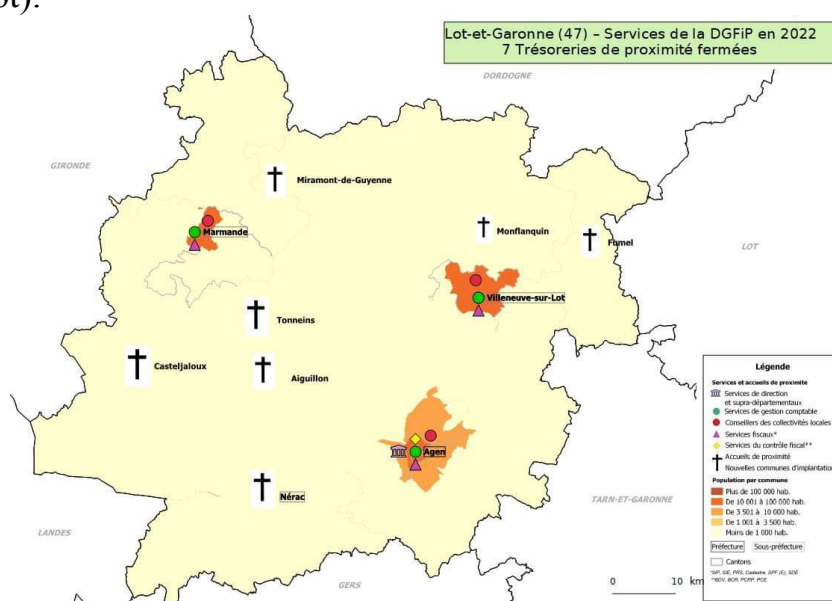


Compte-rendu de la réunion d'information sur la géographie revisitée du 8 juin 2019 :

Après les cadres informés le matin, M. GUYOT et MME PERINETTI ont reçu les organisations syndicales le vendredi 8 juin après-midi, afin de leur exposer les contours du projet de la nouvelle organisation des services de la DDFIP du Lot-et-Garonne à l'horizon 2022 ou « géographie revisitée ».

Cette réorganisation voulue porte essentiellement sur la disparition du secteur public local de proximité (disparition des 6 trésoreries de notre département (Fumel, Monflanquin, Casteljaloux, Miramont et Aiguillon), le personnel devant être absorbé par les nouveaux services de gestion comptable (SGC) et sur la création de méga structures, 1 SGC, 1 SIP et 1 SIE départementaux sur Agen, 1 SGC à Marmande et Villeneuve-sur-lot.

Le SIP de Tonneins ferme, ses agents iront à Marmande dont le SIP et le SIE deviennent de simples antennes du SIP et SIE départementaux (idem pour le SIP et le SIE de Villeneuve-sur-lot).



Une concertation externe a été engagée par l'envoi d'une lettre à la Préfète, aux grands élus (députés, sénateurs, président du Conseil Départemental) et aux élus locaux (maires, conseillers départementaux, municipaux et présidents d'EPCI).

En clair, les syndicats de la DGFIP sont interdits de négociation , juste informé!

À ce jour, aucun calendrier n'est défini, il faut que ce soit fait avant 2023 mais sans opposition tout peut être fait pour 2021 selon notre directeur !!

Concernant les cadres actuels en charge des structures concernées par cette réorganisation, une réflexion interne les associant sera également menée car, avec moins de Trésoreries

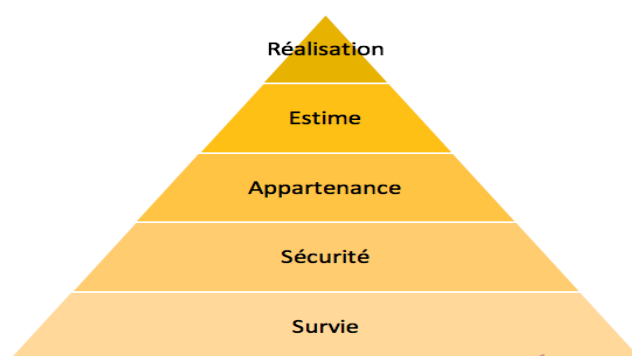
sur le territoire, certains garderont leur titre de comptable pendant que d'autres deviendront conseillers pour les collectivités (...et perdront leur qualité de comptable). Ainsi, un conseiller (cadre A+) interviendra pour 1 ou 2 communautés de communes et travaillera sur l'ensemble des problématiques SPL tout en restant en relation avec le comptable en charge du SGC concerné.

Un plan d'accompagnement indemnitaire et de formation sera mis en place de façon à ne pas léser les agents directement touchés par cette mobilité subie. Ce serait bien la première fois que des agent.es ne perdent rien suite à une réforme !! La preuve, rien n'est dit sur les frais kilométriques...

La direction a fourni un joli diaporama où figure, pour illustrer cet accompagnement, une pyramide Toute ressemblance avec celle de Maslow n'est pas fortuite !!



DDFIP 47



MASLOW

Autre grande nouveauté, la mise en place d'accueils de proximité voulus par le Ministre lui-même afin de couvrir notamment des zones rurales à moindre densité démographique.

Cependant, pas d'information de la bouche de notre directeur quant à leur fonctionnement ni sur leur fréquence d'ouverture. Selon notre directeur, pour tout renseignement complémentaire sur ces Maisons France Service, il faudra s'adresser à la Préfecture.

Ces accueils seront maintenus dès lors qu'ils seront sollicités par les élus (élections municipales obligent). En clair, les MFS vont se réduire à la mise à disposition d'un ordinateur dans un local municipal quelconque afin que les usagers puissent se connecter à leur portail ! **Quelle belle avancée du Service Public !**

Ce bel « enfumage » général sera accompagné, nous promet-on, d'une phase préalable de concertation avec les organisations syndicales, les cadres et les agents sur une période de 4 mois, **quand les élu.es auront déjà tout décidé !**

Les services du contrôle fiscal ne sont pas (encore) impactés par le projet.

Et il ne faut pas oublier que les SIP sont toujours menacés de perdre des dizaines d'agent.es à cause de la mise en place du prélèvement à la source et de la suppression totale de la TH.

Ne soyons pas dupes, cette nouvelle organisation des services de la DGFIP va de pair avec le nombre de suppressions d'emplois qui sera déterminé dans le cadre du plan triennal 2020-2022 qui s'annonce comme le pire de tous les temps.